

Contribution du CJD à la grande consultation publique : Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)

Axe 1 - Protéger la population des effets du changement climatique

1. Développer la culture du risque : *quels sont les outils de prévention et de sensibilisation à mettre en œuvre afin de développer une culture du risque qui permettrait de mobiliser l'ensemble de la société ? (Formations dans les écoles, ateliers de sensibilisation en entreprise, rencontre avec les professionnels du secteur, etc...)*

Recommandations :

A. Formation continue pour les entreprises (TPE/PME)

Sensibiliser et former les dirigeants d'entreprises aux enjeux du changement climatique afin qu'ils puissent mieux anticiper et gérer les risques pour leurs activités :

- Développer des **modules de formation, des ateliers de sensibilisation, des conférences spécifiques pour les dirigeants de TPE et PME** sur les risques climatiques, l'adaptation et les bonnes pratiques en matière de gestion des risques – en partenariat avec des experts.
- Créer des **outils pratiques (guides, outils de cartographie des risques etc...)** permettant aux entreprises de réaliser leur propre diagnostic d'exposition au changement climatique et d'adopter des mesures adaptées.

B. Rencontres et échanges avec des professionnels du secteur

Créer un dialogue entre les experts, les entreprises, les institutions publiques et les citoyens pour partager des bonnes pratiques, des retours d'expérience et des solutions d'adaptation au changement climatique :

- Organiser des **événements de rencontre entre entreprises, experts, chercheurs, responsables politiques, et acteurs de la société civile** pour

échanger sur les enjeux climatiques et les actions concrètes qu'elles peuvent mettre en place ;

- Créer des **plateformes en ligne pour faciliter la diffusion des connaissances** entre les professionnels du secteur privé et public.

Exemples : études de cas, guides pratiques etc..

C. Inclusion des risques climatiques dans les assurances et les financements

Sensibiliser les acteurs financiers et les assureurs aux risques climatiques et à l'adaptation, afin de les intégrer dans leurs produits et services :

- Développer des **produits d'assurance spécifiquement dédiés** à la gestion des risques climatiques pour les entreprises et les particuliers ;
- Encourager les institutions financières à **prendre en compte les risques climatiques dans leurs décisions de financement**

Exemple : accorder des prêts à taux réduits pour les entreprises investissant dans des infrastructures résilientes.

2. S'adapter au changement climatique en s'aidant de la nature : *les solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN), comme l'agroécologie ou la végétalisation des villes, sont des actions visant à protéger, conserver, restaurer, utiliser et gérer de manière durable des écosystèmes. Elles sont efficaces contre les risques naturels et sanitaires et favorables à la biodiversité. Le PNACC propose de développer le recours à ces solutions. Quelles actions devraient être prioritaires parmi celles proposées ?*

[Etudes comparatives] : Mener des études socio-économiques pour démontrer l'intérêt des SafN par rapport à d'autres solutions (solutions dites « grises » comme les digues, barrages, revêtements de sols, etc.).

[Financer] : Mobiliser davantage les financements publics et privés en faveur des SafN.

[Mobiliser] : Mettre en place une animation nationale et régionale sur les SafN pour mobiliser tous les acteurs de la société.

[Marchés publics] : Accompagner les maitres d'ouvrages pour évaluer les SafN dans les marchés publics.

[Communiquer] : Développer des campagnes de communication grand public incluant les liens entre climat, biodiversité et santé et le rôle des SafN.

[Diffuser les connaissances] : Diffuser aux collectivités et aux filières économiques les connaissances liées aux SafN.

[Recherche] : Demander au secteur de la recherche de se mobiliser en faveur des SafN.

Recommandations :

A. **[Etudes comparatives]** : Mener des études socio-économiques pour démontrer l'intérêt des SafN par rapport à d'autres solutions (solutions dites « grises » comme les digues, barrages, revêtements de sols, etc.).

Démontrer les bénéfices économiques et environnementaux des SafN par rapport aux solutions "grises". Les études comparatives peuvent aider à prouver que, sur le long terme, les SafN sont plus rentables, efficaces et durables que les infrastructures classiques :

- Mener des **études de coûts-bénéfices (financiers et sociaux) sur l'impact des SafN** dans des secteurs spécifiques (agriculture, gestion des eaux, aménagement urbain);
- **Comparer les coûts directs des solutions d'adaptation basées sur la nature avec ceux des solutions traditionnelles**, en prenant en compte les coûts cachés, comme l'entretien à long terme et la durabilité des solutions.

B. **[Financer]** : Mobiliser davantage les financements publics et privés en faveur des SafN.

L'un des principaux obstacles à l'adoption des SafN est le manque de financements dédiés. Il est important d'attirer à la fois les financements publics et privés pour soutenir ces initiatives :

- Créer des **incitations financières**

Exemple : subventions ou des crédits d'impôt, pour les entreprises et les collectivités locales qui adoptent des SafN;

- Développer des **mécanismes financiers innovants**

Exemples : obligations vertes ou des fonds d'investissement spécifiques aux projets de résilience écologique ;

- Augmenter les **financements européens et nationaux** dédiés à la préservation et la restauration des écosystèmes.

C. **[Mobiliser]** : Mettre en place une animation nationale et régionale sur les SafN pour mobiliser tous les acteurs de la société.

Il est important de créer une dynamique de concertation et de collaboration entre les différents acteurs aux échelles locales et régionales :

- Organiser des **événements régionaux** pour sensibiliser et former les décideurs locaux, les entreprises et les citoyens aux avantages des SafN.
- Créer un **réseau d'acteurs des SafN (collectivités locales, entreprises, ONG, chercheurs)** afin de favoriser les échanges de bonnes pratiques et le partage de connaissances.

D. **[Diffuser les connaissances]** : Diffuser aux collectivités et aux filières économiques les connaissances liées aux SafN.

La diffusion des connaissances est clé pour garantir que les entreprises soient informées des solutions disponibles et des avantages des SafN:

- Développer des **plateformes numériques pour centraliser les ressources**, les guides pratiques, et les projets pilotes de SafN.

- Organiser des **formations et des ateliers** pour former les acteurs économiques à l'intégration des SafN dans leurs projets;

Axe 3 - Adapter les activités humaines : assurer la souveraineté alimentaire, économique et énergétique de notre pays à +4C

1. Développer la résilience des entreprises face au changement climatique :

Les entreprises sont exposées aux aléas climatiques (moyens de production, salariés, sources d'approvisionnement...) mais ont la capacité de planifier et de mettre en œuvre des solutions d'adaptation. Parmi les actions proposées, lesquelles devraient être prioritaires ?

[Planification] : Instaurer progressivement l'obligation pour les entreprises stratégiques d'élaborer un plan d'adaptation afin de garantir la pérennité de leurs activités et investissements.

[Structuration des filières] Mobiliser les filières au sein du Conseil national de l'industrie pour faciliter l'appropriation des outils de l'adaptation, le partage d'expériences et définir les travaux à mener en commun au sein des filières.

[Financement] : Prendre en compte les enjeux d'adaptation dans les dispositifs d'aides publiques aux entreprises.

[Numérique] : Assurer un recours massif des PME et TPE à la plateforme numérique Mission Transition écologique des entreprises qui vise à orienter les entreprises vers les dispositifs d'accompagnement appropriés et les conseiller sur les actions à mettre en œuvre.

Recommandations :

- A. **[Planification]** : Instaurer progressivement l'obligation pour les entreprises stratégiques d'élaborer un plan d'adaptation afin de garantir la pérennité de leurs activités et investissements.

Garantir que les entreprises, en particulier celles dont les activités sont essentielles pour l'économie et la société, prennent en compte de manière proactive les risques climatiques. Un plan d'adaptation bien élaboré permet aux entreprises d'identifier leurs vulnérabilités et de définir des mesures concrètes pour les atténuer, et ainsi assurer leur pérennité face aux aléas climatiques :

- Définir les **critères d'une entreprise stratégique** et établir des **lignes directrices claires** pour l'élaboration des plans d'adaptation ;
- **Accompagner les entreprises** dans la réalisation de ces plans en fournissant des **outils d'évaluation** des risques climatiques (guides de bonnes pratiques...);
- Mettre en place **un suivi de la mise en œuvre des plans** pour garantir leur efficacité et leur mise à jour régulière en fonction de l'évolution des risques.

- B. **[Structuration des filières]** : Mobiliser les filières au sein du Conseil national de l'industrie pour faciliter l'appropriation des outils de l'adaptation, le partage d'expériences et définir les travaux à mener en commun au sein des filières.

La structuration des filières est un levier stratégique important pour garantir une approche collaborative face au changement climatique. Les entreprises ont souvent des problématiques communes liées aux risques climatiques, et les filières peuvent jouer un rôle essentiel en facilitant le partage d'expériences, l'appropriation des outils d'adaptation et la mise en œuvre de solutions communes :

- Créer des **groupes de travail par secteur** (exemple : agriculture, énergie, industrie) au sein du Conseil national de l'industrie pour aborder les enjeux climatiques spécifiques à chaque secteur ;

- Favoriser la mise en place de **plateformes d'échange de bonnes pratiques**, d'outils d'adaptation sectoriels et de solutions communes.
Exemple : partenariats entre les entreprises, les acteurs publics et les chercheurs

C. **[Financement]** : Prendre en compte les enjeux d'adaptation dans les dispositifs d'aides publiques aux entreprises.

Intégrer les enjeux climatiques dans les dispositifs d'aides publiques est essentiel pour inciter les entreprises à investir dans des solutions d'adaptation :

- Développer des **critères spécifiques dans les appels à projets et subventions** qui favorisent les entreprises adoptant des stratégies d'adaptation climatique ;
- Créer des **mécanismes financiers pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les très petites entreprises (TPE)**, qui peuvent rencontrer des difficultés à investir dans l'adaptation climatique en raison de contraintes budgétaires.

D. **[Numérique]** : Assurer un recours massif des PME et TPE à la plateforme numérique Mission Transition écologique des entreprises qui vise à orienter les entreprises vers les dispositifs d'accompagnement appropriés et les conseiller sur les actions à mettre en œuvre.

La plateforme numérique peut jouer un rôle clé pour faciliter l'accès aux ressources disponibles pour les PME et RPE, qui ont souvent des ressources limitées pour identifier et mettre en œuvre des actions d'adaptation.

- **Promouvoir activement la plateforme auprès des PME et TPE**, en particulier dans les secteurs les plus exposés aux risques climatiques, pour leur permettre d'accéder facilement aux outils et aux conseils ;
- Développer des **modules spécifiques sur la plateforme pour aider les entreprises à élaborer des plans d'adaptation** personnalisés en fonction de leur taille et de leur secteur d'activité ;

2. Préparer le secteur du tourisme face aux effets du changement climatique :

Les territoires touristiques sont très vulnérables aux effets du changement climatique, cela implique d'accompagner le tourisme culturel, de montagne, littoral et nautique, pour garantir à la fois le développement économique local et la préservation des sites et ressources. Parmi les actions proposées, lesquelles devraient être prioritaires.

[Planifier] : Concernant le littoral, définir un plan d'adaptation au changement climatique pour chaque territoire littoral, en tenant compte des particularités des outre-mer.

[Agir sur la gouvernance] : Concernant la montagne, soutenir les commissariats de massif* dans l'élaboration et l'animation des plans d'adaptation au changement climatique. (* Commissariats de massif : le commissariat de massif assure un rôle institutionnel, d'ordre interrégional et interministériel, au service de la politique d'aménagement, de dynamisation et de développement du massif. Par exemple, Il accompagne les collectivités territoriales, les porteurs de projets publics et privés, au sein du massif.)

[Suivi] : Mettre en place un observatoire des vulnérabilités en montagne qui fournira des données permettant d'objectiver la transition des territoires de montagne.

[Financer] : Conditionner tout soutien public à l'investissement dans les stations balnéaires et de montagne au contenu de leur plans d'adaptation au changement climatique.

[Connaitre] : Réaliser une cartographie des études existantes sur l'impact du dérèglement climatique sur les activités de montagne et sur le secteur du tourisme littoral / nautique et culturel, et lancer de nouvelles études le cas échéant.

Recommandations :

- A. **[Financer]** : Conditionner tout soutien public à l'investissement dans les stations balnéaires et de montagne au contenu de leur plans d'adaptation au changement climatique.

Le secteur touristique est particulièrement vulnérable (érosion côtière, canicules, modification des saisons touristiques) et souvent limité dans ses capacités d'investissement :

- **Intégrer des critères d'adaptation dans les aides publiques** (subventions, prêts à taux zéro) permettrait d'encourager des initiatives locales de résilience face aux aléas climatiques ;
- On pourrait aussi envisager le financement de **projets collectifs** entre petites entreprises d'un même territoire

Exemple : mutualisation d'outils

- B. **[Planifier]** : Concernant le littoral, définir un plan d'adaptation au changement climatique pour chaque territoire littoral, en tenant compte des particularités des outre-mer.

Les petites entreprises de ce secteur manquent souvent de temps et humains et financiers pour élaborer des plans formalisés. Il est donc crucial de les accompagner dans la démarche :

- **Fournir des outils simplifiés et accessibles** pour évaluer leurs vulnérabilités climatiques et construire des plans d'action à leur échelle.
- Mettre en place des formations via les acteurs locaux (ex. : offices de tourisme, collectivités) pour sensibiliser les gérants et les aider à planifier des actions concrètes.

3.Adapter les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire aux impacts du changement climatique : *les productions et filières agricoles et aquacoles ainsi que*

l'industrie agroalimentaire sont parmi les activités économiques les plus touchées par les aléas climatiques (raréfaction de la ressource en eau, altération de la fertilité des sols, multiplication des bio agresseurs, etc.) Les actions pour adapter les filières se déclinent sous différents axes de travail. Parmi les actions proposées, lesquelles devraient être prioritaires ?

[Réaliser un plan d'adaptation par filière et par territoire] : Accompagner les démarches d'adaptation au changement climatique des filières dans une approche intégrée afin de construire un système alimentaire compétitif, durable et résilient.

[Financer] : Réviser le Plan stratégique national, qui décline la Politique Agricole Commune de l'Union européenne, pour intégrer davantage les enjeux liés à l'adaptation au changement climatique. Parallèlement, veiller à ce que les décisions prises au niveau européen assurent une représentation équitable des différents acteurs du secteur.

[Anticiper] : Renforcer la diversité des semences pour adapter les productions agricoles et renforcer leur résilience face au changement climatique.

[Usage de l'eau] : Adapter les productions agricoles et renforcer leur résilience face au risque de raréfaction de l'eau. Les démarches engagées depuis plusieurs années dans les régions du sud et par nos voisins européens offrent des expériences et des conclusions précieuses à valoriser plus globalement.

[Former] : Davantage former les professionnels de l'agriculture aux transitions agroécologique et climatique, en les motivant par un travail de désirabilité des modèles possibles.

[Diagnostiquer] : Aider les agriculteurs à réaliser un diagnostic de résilience de leur exploitation, surtout au moment du transfert de l'exploitation puis les aider à mettre en œuvre les actions correctives nécessaires.

Recommandations :

- A. **[Réaliser un plan d'adaptation par filière et par territoire]** : Accompagner les démarches d'adaptation au changement climatique des filières dans une approche intégrée afin de construire un système alimentaire compétitif, durable et résilient.

Les défis climatiques sont très variables selon les régions. Les entreprises locales seront plus résilientes si elles s'inscrivent dans des stratégies collectives adaptées à leurs conditions géographiques spécifiques :

- **Associer les TPE et PME à l'élaboration des plans territoriaux** pour s'assurer qu'ils reflètent les réalités de terrain.

Exemples : reboisement pour la préservation des sols et la lutte contre l'érosion.

- B. **[Former]** : Davantage former les professionnels de l'agriculture aux transitions agroécologique et climatique.

Les entreprises ont besoin d'un accès simplifié aux données climatiques et à des recommandations et solutions directement exploitables :

- **Prioriser les études pour identifier des solutions concrètes**, comme des cultures résistantes aux sécheresses ou des modèles agricoles alternatifs.
- **Traduire les études en supports opérationnels** (guides pratiques, recommandations locales).